



RESPECT | PLAISIR | RIGUEUR

MODALITÉS DE PAIEMENT

Pour être considérée, l'inscription doit être payée en totalité au moment de l'inscription.

Les chèques doivent être datés au plus tard du 8 février 2019 ou de la journée de l'inscription pour une inscription faite après le 8 février.

Par Internet	Au téléphone	En personne
  		  